



2024/1770

24.6.2024

DÉCISION (PESC) 2024/1770 DU CONSEIL

du 24 juin 2024

concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 29,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 31 juillet 2014, le Conseil a adopté la décision 2014/512/PESC ⁽¹⁾.
- (2) Le 17 mai 2024, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2024/1429 ⁽²⁾, qui a modifié la décision 2014/512/PESC et a instauré de nouvelles mesures restrictives afin de suspendre les activités de diffusion, dans l'Union ou à destination de l'Union, de certains médias visés à l'annexe de la décision (PESC) 2024/1429. Conformément à l'article 1^{er} de cette décision, l'applicabilité de telles mesures à un ou plusieurs de ces médias est subordonnée à une décision ultérieure du Conseil.
- (3) Après avoir examiné les cas respectifs, le Conseil a conclu que les mesures restrictives visées à l'article 4 *octies* de la décision 2014/512/PESC devraient s'appliquer à partir du 25 juin 2024 à toutes les entités visées à l'annexe de la décision (PESC) 2024/1429,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Les mesures restrictives visées à l'article 4 *octies* de la décision 2014/512/PESC s'appliquent à partir du 25 juin 2024 à toutes les entités visées à l'annexe de la décision (PESC) 2024/1429.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Luxembourg, le 24 juin 2024.

Par le Conseil

Le président

J. BORRELL FONTELLES

⁽¹⁾ Décision 2014/512/PESC du Conseil du 31 juillet 2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine (JO L 229 du 31.7.2014, p. 13).

⁽²⁾ Décision (PESC) 2024/1429 du Conseil du 17 mai 2024 modifiant la décision 2014/512/PESC concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine (JO L, 2024/1429, 17.5.2024, ELI: <http://data.europa.eu/eli/dec/2024/1429/oj>).